

# Agenda 21

## Les enjeux stratégiques pour Oullins

### Enjeu n°1 :

**L**a valorisation des espaces naturels (parcs et cours d'eau) par la création d'un jardin sans fin

L'objectif est de créer un cheminement piétons/vélos protégé qui desserve le Parc Chabrières, les berges de l'Yzeron, le parc naturel de l'Yzeron, le bois de Sanzy, le Golf, le parc du Prado et la Saulaie, qui constituera un « jardin sans fin » dans la ville. Cette « voie verte » contribuera à promouvoir auprès des habitants, des pratiques respectueuses de l'environnement, que ce soit comme lieu de pratiques (jardins, déplacements doux), de découverte et de pédagogie.

Les espaces naturels (boisés et récréatifs) ne représentent que 13 % du territoire de la commune, mais constituent son armature paysagère et naturelle.

La réalisation de ce jardin sans fin contribuera à la qualité du cadre de vie et à la préservation de la biodiversité. Il s'inscrit dans la continuité de la politique volontariste en faveur des arbres d'alignement et de l'augmentation de la part des espaces boisés préservés.

### Enjeu n°2 :

**L**e développement des modes doux et le renforcement de la multi-modalité dans tous les quartiers

La part de la voiture demeure toujours importante dans les déplacements des Oullinois, ce qui engendre un trafic très dense particulièrement à l'entrée nord et dans la Grande Rue. Le centre-ville d'Oullins se retrouve fréquemment engorgé aux heures de pointe. La question des transports sur Oullins présente un double enjeu de solidarité entre les territoires et de protection de l'environnement. Il s'agira de développer les modes de déplacements doux, renforcer l'accessibilité pour tous (pistes cyclables, trottoirs larges), tout en améliorant la desserte en transports en commun de certains quartiers restés à l'écart (la Clavelière, le haut de la Glacière et du Revoyet...), et établir des liens entre les quartiers.

### Enjeu n°3 :

**L**a poursuite du renouvellement du parc de logement pour répondre aux besoins de tous les Oullinois

Face à sa mutation économique, la Ville d'Oullins a entrepris un réaménagement urbain d'envergure. Depuis le milieu des années 1990, le centre-ville se requalifie progressivement dans un souci de bien-être et d'amélioration du cadre de vie. Plusieurs opérations sont conduites : incitation au ravalement des façades de la Grande Rue, ou encore les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sur la copropriété des Ifs et sur le secteur de la Saulaie. Des opérations d'urbanisme ont également été menées (ex : ZAC Narcisse Bertholey) ou vont l'être (ex : réaménagement de l'Îlot de la Camille). La question de l'habitat est au cœur du développement durable tant en ce qui concerne le bien-être et la santé, que les économies de ressources (eau, énergie, espace), le lien et l'équité sociale... Les réponses imaginées aujourd'hui auront des impacts à long terme. Au-delà de la mise en valeur du patrimoine existant, la recherche et le développement de nouvelles formes de bâti et de manière d'habiter sont essentiels pour réussir à répondre aux besoins des habitants tout en préservant les ressources naturelles et le cadre de vie. C'est aussi une dimension essentielle pour l'attractivité de la commune.



#### Enjeu n°4 :

### La transformation de la Saulaie en quartier durable aux fonctions diversifiées (résidentielles, économiques, sociales et environnementales)

Situé le long du Rhône, le quartier de la Saulaie a longtemps été un territoire enclavé entre l'A7 et la voie ferrée. Il était le lieu d'accueil des grandes industries oullinoises (ateliers SNCF, tanneries, chimie...), à l'écart du centre-ville. L'environnement porte encore les marques de ce passé industriel (friches, logements anciens), mais depuis les années 90 le quartier a bénéficié d'un fort développement économique avec l'installation de nouvelles activités tertiaires sur 6 ha (ZAC de la Saulaie). Avec la reconquête des friches SNCF, le quartier dispose d'un potentiel d'attractivité important, à proximité du grand pôle de Gerland. Avec comme perspective l'arrivée du métro en 2013 et l'ouverture d'un pôle multimodal, ce quartier sera aussi très accessible.

En réponse à des enjeux à la fois globaux (adaptation au changement climatique, réduction de notre empreinte écologique) et locaux (bien-être environnemental, proximité, mixité), la ville d'Oullins oriente le réaménagement de la Saulaie dans une démarche de développement durable. Ce quartier représente un véritable potentiel pour mener un projet phare de développement urbain, économique et résidentiel, dans le respect de l'environnement et de la diversité sociale. La mise en valeur des berges de l'Yzeron, le développement de logements de qualité, de services et de commerces, la poursuite de l'implantation d'activités économiques attractives doivent permettre de renouveler ce secteur.

De plus, ce projet s'inscrit dans une démarche plus large à l'échelle de l'Agglomération lyonnaise, comme la porte Sud de celle-ci, jusqu'au quartier du Confluent. Lors des ateliers, l'ensemble des habitants d'Oullins a exprimé une forte attente sur le caractère emblématique que ce projet revêtait, ainsi que sur les enseignements à en tirer, à l'échelle de la commune. Cependant, le tracé court du Tronçon Ouest du Périphérique, qui traverserait le futur quartier durable de la Saulaie (estimation de 60 000 à 80 000 véhicules/jour) représente aujourd'hui une réelle menace.

#### Enjeu n°5 :

### Le maintien de l'attractivité économique et commerciale en diversifiant les activités et garantissant des espaces d'activité économique de qualité

Riche d'un passé industriel fort, la ville s'est tournée vers le développement des activités tertiaires dans les années 1990. Actuellement, la zone d'activité économique de la Saulaie accueille divers établissements comme le Centre de formation national Peugeot, le Laboratoire des Douanes, ADREXHO, ou encore l'UNEDIC. Si la demande d'implantation de nouvelles entreprises est non négligeable, la question de la qualité des services et de la préservation de l'environnement dans les espaces d'activité doit être posée.

La ville d'Oullins dispose aussi de près de 400 commerces. Son centre-ville constitue un pôle commercial important au sein de l'agglomération lyonnaise. La ville a engagé plusieurs programmes visant au développement commercial : requalification du quartier Narcisse Bertholey, réaménagement de l'Îlot de la Camille, Management de centre-ville. Mais pour assurer une meilleure qualité de vie à tous les Oullinois, il convient de soutenir une meilleure répartition de l'offre commerciale et de services dans les différents quartiers.

S'agissant de l'emploi, des actions restent à mener pour permettre l'accès à l'emploi à tous et notamment les jeunes et les personnes atteintes d'un handicap. Il existe un réseau dynamique d'acteurs mobilisés autour de la question de l'emploi, de l'insertion (Espace Emploi, Pôle Emploi, Mission locale, etc.), et des relations entreprises/emploi (SOLEN, RESOL, etc.). De nombreuses structures d'insertion par l'activité économique sont également présentes sur le territoire (ICARE, Association REGIS, etc.). La Ville d'Oullins apporte aussi son soutien au développement d'ateliers ou chantiers d'insertion (ACI) en direction de personnes en grande difficulté professionnelle. L'enrichissement du territoire passera aussi par la création et le développement d'activités répondant aux nouvelles attentes sociales et environnementales. Il s'agit donc d'encourager l'installation d'entreprises innovantes dans ce domaine ainsi que les initiatives permettant d'investir le champ de l'économie sociale et solidaire, ceci afin de maintenir du lien social et lutter contre l'exclusion du travail.



### *Enjeu n°6 :*

## **L**e renforcement de la cohésion sociale et des solidarités sur le territoire Oullinois

L'existence de dispositifs liés à la politique de la Ville (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) a permis de développer des initiatives en faveur de l'appropriation de leur quartier par les habitants. La municipalité apporte aussi un soutien important à l'intégration des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées.

Au-delà de ces actions, la richesse du tissu associatif et son implication dans la vie locale jouent un rôle important. La culture et le sport sont en effet des éléments forts d'intégration et de lien social. Si un certain nombre de mesures sont mises en oeuvre notamment par la Ville (activités sportives pour les jeunes des quartiers du Golf et de la Saulaie, création d'un passeport jeunesse, etc.), des actions restent à mener pour pallier le manque d'équipements sportifs et de loisirs de proximité en accès libre et réduire les coûts d'accès aux activités. Il s'agit de permettre une réelle égalité d'accès de tous les Oullinois aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Le renforcement de la cohésion sociale et territoriale est une préoccupation majeure. L'enjeu porte sur la capacité d'intégration des habitants à la vie de la cité et sur la possibilité de renforcer les relations et les interdépendances entre territoires, groupes et individus, au-delà des clivages générationnels et sociaux. Il s'agit de soutenir toute initiative permettant de renforcer, à Oullins, le sentiment d'appartenance de chacun à une collectivité solidaire.

### *Enjeu n°7 :*

## **L**'incitation à la citoyenneté active et l'implication de tous les acteurs locaux vers de nouvelles pratiques durables

La gouvernance et l'éducation au développement durable constituent un pilier essentiel de toute politique de développement durable. La Ville d'Oullins a engagé des actions afin de développer la démocratie participative (Conseil Municipal des Enfants, réunions de quartier), pour communiquer et informer autour de la vie locale oullinoise et du développement durable. Le lancement de la démarche Agenda 21 témoigne de sa forte volonté d'impliquer l'ensemble des citoyens autour des questions d'équité sociale, de développement économique responsable et de préservation des ressources pour le futur. Elle a aussi souhaité être exemplaire lors de ses achats, en intégrant dans ses marchés publics des clauses sociales et environnementales (démarche déco-exemplarité). La mise en place des « visites en marchant » complète les dispositifs de démocratie locale.

Le concept de démocratie participative demeure encore flou pour les habitants interrogés fin 2009 (questionnaire réalisé dans le cadre de l'Agenda 21) et il existe une attente forte pour le développement d'actions complémentaires de sensibilisation et d'information sur le développement durable à destination de tous les publics, et pas seulement de la jeunesse. De nombreuses actions dans le champ du développement durable ne pourront être mises en oeuvre sans le concours de la population, en tant qu'acteurs de leur territoire, en tant que consommateurs et usagers quotidiens des services. Une mobilisation forte des citoyens, constituera ainsi un facteur essentiel de réussite de l'Agenda 21.

